

## 5. Annexes

### Annexe 1 - Evaluation des risques d'une compétition eau libre

CARACTÉRISTIQUE DU PLAN D'EAU	POINTS RISQUES		TOTAL POINTS
Type de plan d'eau	Rivière	0	✓  6 points
	Lac	1	
	Mer	2	
Présence de courant	Non	0	
	Faible	1	
	Fort	2	
Présence de Vagues/Houle	Non	0	
	Faible	1	
	Fort	2	
Turbidité de l'eau	Claire	0	
	Moyenne	1	
	Sombre	2	
Obstacle visuel	Non	0	
	Oui	1	
Température de l'eau	>16°C	0	
	>14°	1	
	>11°	2	
	<11°	3	
Température de l'eau Non Homogène	Non	0	
	Oui	1	
CARACTÉRISTIQUES MANIFESTATION	POINTS RISQUES		TOTAL POINTS
Nombre de Kayak/Canoë/Stand Up/Paddle prévu par l'organisateur	>10	0	✓  2 points
	>=4	1	
	<4	2	
Surveillance depuis le bord	Oui	0	
	Non	1	
Liaison radio (VHF) prévue par l'organisateur	Oui	0	
	Non	1	
Interdiction de navigation	Oui	0	
	Non	1	
Nombre estimé de nageurs dans l'eau simultanément	<100	0	
	>100	1	
	>200	2	
Épreuves simultanées (éparpillement des nageurs)	Non	0	
	Oui	1	
CARACTÉRISTIQUES DU PARCOURS	POINTS RISQUES		TOTAL POINTS
Type de parcours	Boucle « plate »	0	✓  3 points
	Boucle « large »	1	
	En ligne	2	
Longueur de la boucle (en mètres)	<1000	0	
	>1000	1	
	>3000	2	
	>5000	3	
Distance entre le point le plus éloigné du parcours et le poste de secours. (en mètres)	<200	0	
	>200	1	
	>500	2	
	>1000	3	
<b>COEFFICIENT TOTAL (TOTAL DE POINTS MARQUÉS)</b>			<b>11 points</b>

## Annexe 2 - Dispositif de secours minimum à prévoir



			Type 1	Type 2	Type 3	
Coefficient Total			moins de 10	entre 10 et 15	plus de 15	
Sécurité à Terre	Coordinateur Sécurité	(Officiel de Sécurité)	1	1	1	
	Coordinateur Sécurité Adjoint				1	
	Poste de Secours			Poste Type PAPS	Poste Type PAPS	Poste Type PAPS ou DPS-PE
		Organisme		Organisme agréé (facultatif)	Organisme agréé (Facultatif, vivement conseillé)	Organisme agréé
		Chef de Poste (PSE2)		0	0	0 ou 1
		Equipiers (PSE1, PSE2)		2	2	2 ou 3
		Défibrillateur		Font partie intégrante d'un poste type PAPS ou DPS-PE		
	Oxygénothérapie					
	Médecin		Facultatif selon le règlement national FFESSM			
	Moyens d'évacuation	Moyens externes		Informez SDIS et SAMU	Informez SDIS et SAMU	Informez SDIS et SAMU
Ambulance			Dépendant de la configuration du site et des impositions réglementaires locales.			
Ambulanciers					oui	
Héliport					oui	
Sécurité sur l'eau	Juges au Virage avec radio	Contrôle des virages de bouées.	oui	oui	oui	
	Dispositif de sauvetage	Embarcations motorisées (à ajuster si kayak absent)	2 (3 si kayak absent)	4 (6 si kayak absent)	au moins 5, (8 si kayak absent)	
		Surveillants/Sauveteurs diplômés (BNSSA, RIFA(s), MF1, MF2, PSE1)	4	8	au moins 10	
	Dispositif d'encadrement course (Pouvant faire partie intégrante du dispositif de sauvetage)	Kayak / Canoës (facultatif mais vivement conseillé)	moins de 5	de 5 à 10	plus de 10	
		Bateaux "Officiels"	1 (Juge Arbitre)	1 (JA)	1 (JA)	
		Bateaux voltigeurs	1	3	au moins 4	
Moyens de communication	Liaison Radio	Spécifique secours	oui	oui	oui	
		Spécifique organisation	oui	oui	oui	

### Annexe 3 - Moyens de sécurité nautique mise en place par le club organisateur

SÉCURITÉ À TERRE	OUI	NON
Poste de secours	✓	
Médecin	✓	
Secouristes (Nombre)	✓ 2	
Nageur-Sauveteurs (Nombre)	✓ 2	
Oxygénothérapie	✓	
Défibrillateur	✓	
Médecin	✓	
PC sécurité (Salle de réunion/ briefing)	✓	
Douche avec eau chaude /WC à proximité	✓	
Boissons chaudes / ravitaillement	✓	
Analyses de l'eau de baignade	✓	
SÉCURITÉ SUR L'EAU	OUI	NON
Bateaux motorisés (Nombre)	✓ <del>3</del> 4	
Nageurs sauveteurs (Nombre)	✓ <del>2</del> 6	
Kayaks, Paddle (Nombre)	✓ 5	
MOYEN DE COMMUNICATION	OUI	NON
Radio VHF à terre (nombre)	✓ 2	
Radio VHF sur l'eau (nombre, 1/bateau)	✓ au moins 4	
Téléphone Portable (1/bateau)	✓	
Prévenir le SDIS (18) ou/et Cross avant et à la fin de la manifestation	✓	

## Annexe 4 - Formulaire d'engagement du club organisateur

### Organisation des compétitions régionales De Nage avec Palmes en Eau libre Comité Interrégional Bretagne/Pays de la Loire

Erwan Bourbigot

Je soussigné(e) M. - M<sup>me</sup> ~~MARGERIE BERNARD~~.....Responsable du Club Organisateur  
(nom du club)..... **ENTRE 2 EAUX - PLONGEE**..... de la compétition suivante :

.....  
Déclare avoir pris connaissance du cahier des charges de la sécurité d'un événement en Eau Libre présenté par  
le responsable eau libre ou le président du CIBPL-NAP Mr/M<sup>me</sup> ~~PICAUD Alexandre~~.....envoyé par mail/reçu en  
main propre le **06/12/2022**.....

Je m'engage à respecter les points du cahier des charges. Les éventuels points que je ne peux respecter sont  
mentionnés ci-dessous :

- —
- 
- 
- 
- 

*Le CIBPL, représenté par le Président de la Commission NAP BDL est co-responsable légalement de l'événement. Si le Club Organisateur n'est pas en mesure de respecter le cahier des charges sécurité, le CIBPL pourra décider de se dissocier de l'événement.*

Date : **07/03/2023**

Date :

Signature Organisateur

Signature CIBPL-NAP

Saisissez du texte ici